

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 11

Artikel: Les productions
Autor: Black
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186356>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an 4 fr. —
six mois 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . 6 fr. 60

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
La ligne ou son espace, 15 c.
—
Pour l'étranger, 20 cent.

M. Ruchonnet à Berne.

Tous nos journaux ne parlent, depuis une quinzaine, que de la nomination de M. Ruchonnet au Conseil fédéral; tous, se faisant l'écho de nos populations, applaudissent à cet heureux résultat. Mais pourquoi ces marques d'approbation ne sont-elles pas, dans les divers organes de la presse, dégagées de passion politique? pourquoi cette question d'intérêt général, ne domine-t-elle pas de bien haut, nos querelles de ménage? pourquoi, dans un parti comme dans l'autre, la voix du patriotisme n'impose-t-elle pas silence aux rancunes personnelles?....

Nous nous bornons à exprimer nos regrets sur cet état de choses, n'ayant nulle intention, de prendre part à un débat où le *Conteur* ne serait point à sa place. Nous nous bornons à nous associer franchement et sans arrière-pensée, à tous ceux qui n'envisagent cet événement politique que comme un fait de haute portée pour le canton de Vaud, et qui sont heureux de voir celui-ci représenté dans l'autorité suprême de la Confédération, par un homme aussi éminemment qualifié.

La personnalité de M. Ruchonnet est si sympathique qu'il ne peut manquer d'arrondir bien des angles dans le domaine fédéral; son influence incontestable fera sans doute tomber de part et d'autre certaines préventions qui ne nous disposaient que trop à rejeter de parti pris tout ce qui nous venait de Berne, conséquence fâcheuse, il est vrai, des exagérations centralisatrices de bon nombre de nos confédérés.

Le caractère affable de M. Ruchonnet, son abord facile qui met immédiatement à l'aise quiconque s'adresse à lui, lui vaudront évidemment de nombreuses visites de ses compatriotes des bords du Léman, qui ne voudront point aller à Berne sans lui serrer la main. Tous, nous en sommes persuadé, seront les bienvenus.

C'est là un des bons côtés de nos mœurs démocratiques: Il n'est pas nécessaire, pour avoir accès auprès d'un de nos magistrats, de passer par la filière fatigante d'innombrables huissiers, d'employés, de secrétaires et autres satellites qui gravitent autour de certains gouvernements. Il suffit de sonner à la porte d'un conseiller fédéral et même du président de la Confédération pour que

celui-ci vous dise affectueusement: « Veuillez entrer et donnez-vous la peine de vous asseoir. »

Tout se fait simplement dans notre petite famille suisse. Le président de la Confédération est modestement rétribué et sa position assez rarement enviée. En effet, il ne reçoit que 1,500 francs de frais de représentation en plus de son traitement de conseiller fédéral, qui est de 12,000 francs par an.

On comprend dès lors que la moindre fête donnée à l'imitation de ce qui se fait dans les ministères des pays voisins, la moindre *sauterie* en rapport avec la haute charge de nos conseillers, liquiderait en quelques heures tous leurs traitements réunis.

Les honneurs, les voici :

Réception du corps diplomatique le jour de l'an au palais fédéral, à la suite de laquelle le président va rendre sa visite à chacun des ministres et ambassadeurs étrangers. Pour la circonstance il prend une voiture de louage sur laquelle s'installe à côté du cocher l'huissier revêtu de son manteau aux couleurs fédérales.

Cette cérémonie terminée, le président rentre chez lui et dîne en famille, quand il en a une, ou au restaurant quand il est célibataire, sans maison montée.

Point de marque extérieure de distinction, point de logement officiel. Sortis du Palais fédéral, où sont les bureaux des différents départements, le président et les conseillers fédéraux sont de simples citoyens, qui s'en vont à pied ou en omnibus.

L. M.

Les productions.

Revenant d'un banquet donné par une des nombreuses sociétés de notre ville, banquet pendant lequel les toasts, romances, déclamations, chansonnettes avaient abondé, et même, hélas, surabondé, il me parut intéressant de faire une petite étude, des différents types qui se « produisent » à l'occasion de ces solennités gastronomiques.

Voici donc les plus saillants, que vous avez sans doute tous entendus, dans l'ordre presque invariable où le major de table leur donne la parole.

A tout seigneur tout honneur; commençons par le *major de table*. Cet honorable fonctionnaire, chargé de faire régner dans l'assemblée la *franche cordialité*

dont parlera inévitablement le lendemain la feuille locale, doit, à partir du café noir, être brillant et et spirituel. De lui dépend la réussite de la soirée; aussi doit-il à tout prix trouver des mots drôles, commander des bans inédits etc. Il faut qu'il ménage de nombreuses susceptibilités et qu'il fasse la part de chacun. Cette charge qui, vous le voyez, n'est pas une sinécure a cependant ses fervents amateurs, et je connais plus d'un homme d'esprit qui y tient *mordicus*. Il y a comme cela des vocations irrésistibles.

Le monsieur qui fait le discours sérieux, commence la série. C'est ordinairement un des fortes têtes de l'assemblée, homme d'un certain âge, voix grave. Dans les banquets officiels porte le toast à la patrie, abusant un peu du lac bleu, des montagnes qui se mirent, etc.; dans les réunions intimes porte son toast à l'amitié, à la franchise, au travail, etc. Il est toujours écouté dans le plus religieux silence. Les convives qui digèrent en savourant leur premier cigare se laissent bercer par cette prose harmonieusement ronflante.

Puis le Monsieur qui a une belle voix de baryton chante ou plutôt tonne les *Rameaux*, la *Promenade du paysan* ou le *Soldat de Marsala*, soignant ses notes graves et faisant trembler son vibrant organe dans les passages pathétiques. S'assied au milieu des applaudissements de l'assemblée souvent plus étonnée de son « creux » qu'enchantée de sa musique.

Le déclamateur sérieux a ensuite la parole. Très susceptible le déclamateur, exige le silence le plus absolu, a dans la figure quelque chose de fatal. Il pousse au tragique la *Grève des Forgerons*, la *Bénédiction* de Coppée ou la *Robe* de Manuel, qui ne le sont déjà pas mal. Il impressionne vivement ceux qui ont le vin triste et obtient des applaudissements exprimant autant l'admiration que le soulagement de l'assemblée qui n'a pas osé faire un mouvement pendant 20 minutes.

Le second acte approchant, la parole est au chanteur comique, un enfant gâté du public celui-là. Voix de second ténor, faible mais scuple, figure mobile et tout en sous-entendus, gestes drôles. Dit les « parlés » de ses chansonnettes avec un fort accent français et n'a pourtant jamais quitté Lausanne. Les dîneurs qui commencent à s'échauffer et qui ne demandent qu'à rire un brin lui font une véritable ovation.

Le déclamateur patois, un ami du Conteur, prend l'air bonhomme pour dire la *Bataille de St-Jacques* ou le *Corbeau et le Renard*, et fait tordre son auditoire à chaque *raodzai pi*. N'est absolument pas compris d'une bonne moitié des convives qui rit et applaudit de confiance. Grand succès.

Enfin, pour terminer cette scène, quelques mots d'une dernière catégorie dont le ciel me préserve et qui tend heureusement à disparaître. Je veux parler du chanteur à calepin. Cet effrayant spécimen, qui, faisant de la fausse modestie, a refusé son tour de parole, tire sournoisement un énorme calepin de sa poche, et profite du moment où tout le monde commence à s'égayer pour imposer à l'assemblée consternée une de ces antiques romances telles que le *Bouquet fané*, *Où vas-tu beau nuage*, dont il vous serine consciencieusement les interminables couplets, chantant d'une voix douteuse et derrière son calepin, (car il ne se souvient pas des paroles, le malheu-

reux!) Il pousse même la cruauté jusqu'à recommencer le premier couplet sous prétexte qu'il l'a pris trop haut!! Je ne suis pas plus poltron qu'un autre, mais quand j'aperçois un de ces calepins, il me passe un grand froid dans le dos.

BLACK.

Etymologies.

— *Pince-maille* n'est pas un nom de famille; c'est celui d'un avare ou de l'homme trop exact qui compte au centime près. La *maille* était une petite monnaie qui valait la moitié du denier; c'est de là qu'est venu le nom de *pince-maille* donné à ceux qui ne dédaignent pas le plus mince bénéfice et qui ramassent les épingles.

— *Receveur de mailles* était un collecteur d'impôts, qui percevait les contributions à la maille près.

— *Avoir maille à partir* avec quelqu'un, cela veut dire avoir un débat, une querelle. Ici le mot de *partir* veut dire *partager* ou *séparer*, du latin *partiri*: partager. Comme il est difficile de partager une *maille* entre deux compétiteurs, l'expression *maille à partir* signifie donc qu'on a eu de la difficulté à s'arranger dans le débat.

— *Cachemaille*, nom de famille, aura été donné à celui qui portait ou qui était détenteur de la cassette où l'on cachait les mailles ou petites monnaies, qu'on y introduisait par une petite ouverture longitudinale. Ce nom était aussi écrit *Chichimilly* en 1362.

— Le verbe *mailler* indiquait autrefois frapper avec le marteau. De là est venu le nom de marteau à deux têtes dit *maillet*.

— *Jeu de mail*, ancien jeu dans lequel on se servait d'une masse en bois ferrée et emmenchée, dit *maillet*, pour propulser avec force une boule en bois, jeu qui a été remis à la mode dans le *croquet* chéri de nos Anglomanes.

— *Maillefer*, nom de famille, n'est pas le nom d'un mailleur qui brise les barreaux de sa cellule, mais bien celui d'un frappe-fer, surnom de forgeron dérivé du verbe *mailler*: frapper.

Maillefeu, qui frappe sur le fer rouge.

— *Maillefaux*, nom de famille, donné à celui qui aiguise ou qui frappe sa faux.

Maillard, nom de famille, doit dériver de *mailler*: frapper, surnom de rude frappeur, qui tape dru. Ce nom peut aussi dériver du prénom latin *Malehardus*, qui vient du german *Mal-lard* dès l'an 636, qui dérive de *Mal-hard*, qui signifie frappeur acquerri.

— *Maillardet*, pour dire petit Maillard.

Lausanne 7 mars 1881.

J-F. P.

Ce qu'on doit manger.

Manger est la fonction la plus importante de l'homme, puisque c'est par elle seule qu'il répare ses forces et conserve sa vie. Aussi, quoi qu'en aient pu dire quelques esprits chagrins, la cuisine, cette chimie intelligente qui procure à l'homme force et santé, est un art, et, disons-le hautement, un des premiers.

La physiologie moderne a fait un axiome de cette parole: Les races humaines s'affinent par le choix éclairé des aliments, comme les animaux par le choix des pâturages.

Passez en revue l'histoire de l'humanité, toutes les fines intelligences ont été des gourmets.

Je fréquentais beaucoup autrefois un vieux camarade de collège qui avait fait de sa cuisine un véritable laboratoire. Le soir, une demi-douzaine